



Doc. 14900
24 juin 2019

Renforcer le processus décisionnel de l'Assemblée parlementaire concernant les pouvoirs et le vote

Amendement¹ n° 41

Dans le projet de résolution, paragraphe 10, dernière phrase, supprimer les mots «droit de vote» et les mots: «et ses organes».

Déposé par:

OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
YEMETS Leonid, Ukraine, PPE/DC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. 2019 - Troisième partie de session

